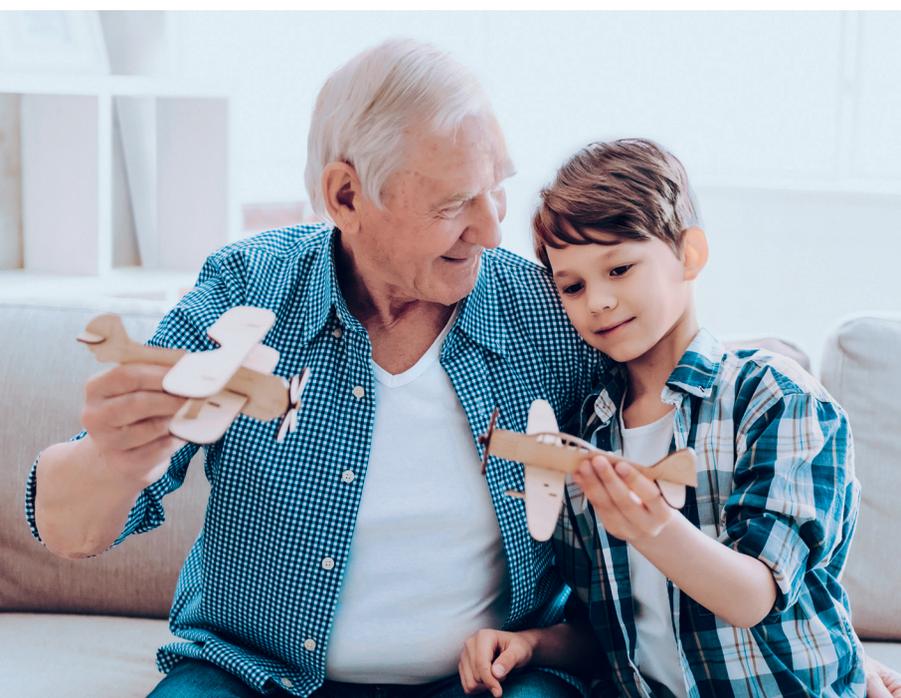


Profond



Compatibilité par
secteurs 2019

Compatibilité par secteurs

Depuis l'exercice 2014, Profond présente séparément les résultats des trois secteurs « Processus d'épargne », « Processus de risque » et « Processus de gestion », ce qui permet d'observer comment les fonds sont utilisés. L'objectif est que les coûts des processus de risque et de gestion soient couverts par les commissions correspondantes et que toutes les cotisations d'épargne soient affectées au processus d'épargne. Un résultat net positif des trois secteurs est mis à la disposition de ce que l'on appelle le processus d'épargne et profite toujours en totalité aux destinataires, parce que Profond est une fondation.

Processus d'épargne

Les principales recettes proviennent des cotisations, des prestations d'entrée et des placements ainsi que des revenus de la fortune. Sur ces recettes, Profond finance surtout les prestations en capital et en rentes, les prestations de sortie, les intérêts et les provisions ainsi que les frais de gestion de fortune.

Processus de risque

Quasiment toutes les recettes proviennent des cotisations de risque des clients. Etant donné que Profond ne se réassure plus depuis 2013, elle ne perçoit plus que de faibles indemnités des anciens sinistres. Ces recettes financent les prestations en capital en cas de décès et les rentes d'invalidité ainsi que les rentes de veuve et d'orphelin qui y sont liées.

Processus de gestion

Ce secteur comprend les activités relatives au suivi général des clients (comme la rédaction de documents et de décomptes pour des assurés ou des entreprises membres) et le suivi des clients lors des entrées et des sorties (par exemple pour des rachats ou des départs à la retraite). Les contributions aux frais administratifs sont utilisées pour rémunérer les collaborateurs ainsi que pour les loyers et les autres frais.

Résultat général 2019

En 2019, les recettes ont été supérieures aux dépenses à hauteur de CHF 701,4 millions, ce qui a permis une augmentation de la réserve de fluctuation de valeur du même montant. Celle-ci s'élevait au 31 décembre 2019 à CHF 907 millions. La réserve de fluctuation de valeur correspondait ainsi à environ 11,4 % du capital de prévoyance à couvrir, qui s'élève à CHF 7,9 milliards.

Les liquidités opérationnelles en tant que solde des (+) recettes de cotisations, (+) des prestations d'entrée et placements, (-) des prestations de sortie ainsi que (-) des versements en capital et en rentes s'élèvent à CHF 580,5 millions, soit une nouvelle hausse par rapport à l'exercice précédent.

Sur les placements de la fortune, le rendement net atteint CHF 1,1 milliard. Cela correspond à une augmentation de CHF 1,4 milliard par rapport à l'exercice précédent, qui est imputable au rendement de 13,5 %.

Processus d'épargne (en milliers de CHF)

	Processus d'épargne	Processus de risque	Processus de gestion	Total 2019	Total 2018
Recettes des cotisations	347 094	37 716	18 826	403 636	354 687
Prestations d'entrée et placements	1 089 802	0	0	1 089 802	835 939
Recettes sur placements de la fortune (nettes)	1 053 994	0	0	1 053 994	- 324 246
Recettes sur prestations d'assurance	0	3 312	0	3 312	1 933
Total des recettes	2 490 890	41 028	18 826	2 550 744	868 313
Prestations de sortie	- 543 789	0	0	- 543 789	- 483 112
Prestations en capital et en rentes	- 312 611	- 3 930	0	- 316 541	- 273 515
Constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques, de réserves de cotisations	- 940 935	- 25 609	0	- 966 544	- 683 212
Charges d'assurance	0	- 2 507	0	- 2 507	- 1 935
Frais administratifs	0	- 2 651	- 17 332	- 19 983	- 17 548
Modification de la réserve de fluctuation de valeur	- 701 380	0	0	- 701 380	591 009
Total des dépenses	- 2 498 715	- 34 697	- 17 332	- 2 550 744	- 868 313
Résultat	- 7 825	6 331	1 494	0	0

Le processus de risque dégage de nouveau un excédent qui est inférieur de CHF 4,3 millions à celui de 2018 (CHF 6,3 millions) et qui profite aux assurés. Les sinistres ont encore reculé en 2019 ; de CHF 5,1 millions au total, alors que le nombre d'assurés a augmenté.

Le résultat du processus de gestion a conservé le niveau élevé de l'exercice précédent. Il aboutit à nouveau à un excédent de CHF 1,5 million.

Processus d'épargne

En 2019, les placements ont augmenté au total de CHF 1,6 milliard. Les recettes des placements ont également augmenté de CHF 1,4 milliard. Cette hausse s'explique par le rendement de 11,5 %.

Processus d'épargne (en milliers de CHF)

	2019	2018
Recettes des cotisations d'épargne	347 094	302 398
Nouvelles affiliations	547 744	388 588
Prestations de libre passage	468 586	386 835
Rachats	54 481	50 154
Autres placements	18 991	10 362
Prestations d'entrée et placements	1 089 802	835 939
Revenus du capital	1 083 173	- 297 319
Frais de gestion de fortune	- 29 179	- 26 927
Recettes sur placements (nettes)	1 053 994	- 324 246
Total des recettes	2 490 890	814 091
Résiliations de contrats	- 22 877	- 32 197
Prestations de libre passage en raison de sorties individuelles	- 503 910	- 434 372
Autres retraits et prestations	- 17 002	- 16 543
Prestations de sortie	- 543 789	- 483 112
Prestations en capital au moment du départ à la retraite	- 100 166	- 73 461
Rentes de vieillesse, de conjoint, de divorce et pour enfant de retraités	- 184 820	- 173 204
Rentes d'invalidité, rentes d'invalidité pour enfant, rentes d'orphelin	- 18 524	- 17 947
Autres retraits et prestations	- 9 101	- 6 092
Prestations en capital et en rentes	- 312 611	- 270 704
Variation du capital de prévoyance	- 567 776	- 306 936
Rémunération ordinaire du capital de prévoyance	- 44 035	- 40 069
Intérêts supplémentaires du capital de prévoyance	- 111 302	- 19 272
Variation du capital vieillesse / provisions techniques conformément à l'expertise de technique d'assurance	- 212 476	- 297 564
Variation des réserves des cotisations et des fonds libres	- 5 346	23
Constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques, de réserves de cotisations	- 940 935	- 663 818
Frais administratifs	0	380
Variation de la réserve de fluctuation de valeur	- 701 380	591 009
Total des dépenses	- 2 498 715	- 826 245
Résultat	- 7 825	- 12 154

Les recettes des cotisations d'épargne ont à nouveau pu être augmentées au cours de l'exercice sous revue, et ce, à hauteur de CHF 44,7 millions. Par rapport à l'exercice précédent, les prestations d'entrée et les placements ont augmenté de CHF 253,9 millions, pour atteindre CHF 1,1 milliard. Cette progression est de nouveau due au nombre élevé de nouvelles affiliations. Les prestations de libre passage perçues ont elles aussi grimpé de CHF 81,8 millions.

Les prestations d'entrée ont dépassé les sorties de CHF 546,0 millions. L'effet positif provient du fait que davantage de nouvelles affiliations ont de nouveau pu être enregistrées et que peu de résiliations ont été constatées par rapport à l'exercice précédent. Les prestations en capital et en rentes qui ont été versées ont de nouveau augmenté, cette fois de CHF 41,9 millions.

En 2019, un capital de prévoyance de CHF 567,8 millions a été constitué pour les assurés actifs. En raison du recul du taux d'intérêt technique de 2,75 % à 2,5 %, le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes a dû être relevé de CHF 59,9 millions et les provisions techniques de CHF 47,0 millions.

Au total, les recettes ont dépassé les dépenses, de sorte que la réserve de fluctuation de valeur a été relevée de CHF 701,4 millions.

Processus de risque

Le résultat de l'exercice sous revue est à nouveau positif. En raison de la baisse du taux d'intérêt technique et du tarif de risque, le résultat a toutefois diminué de CHF 4,3 millions.

Processus de risque (en milliers de CHF)

	2019	2018
Recettes sur les cotisations de risque	37 716	34 757
Recettes sur les prestations d'assurance	3 312	1 933
Total des recettes	41 028	36 690
Prestations en capital en cas de décès	- 1 622	- 940
Rentes de vieillesse, de conjoint, de divorce et pour enfant de retraités	- 2 295	- 1 753
Rentes d'invalidité, rentes d'invalidité pour enfant, rentes d'orphelin	- 13	- 118
Prestations en capital en cas de décès	- 3 930	- 2 811
Variation du capital vieillesse / provisions techniques conformément à l'expertise de technique d'assurance	- 13 868	- 2 535
Sinistres en raison de décès et d'invalidité	- 11 741	- 16 859
Variation des capitaux de prévoyance, de provisions techniques, de réserves de cotisations	- 25 609	- 19 394
Primes d'assurance	- 111	- 149
Prestations d'assurance	0	0
Cotisations au fonds de garantie	- 2 396	- 1 786
Frais d'assurance	- 2 507	- 1 935
Frais administratifs	- 2 651	- 1 915
Total des dépenses	- 34 697	- 26 055
Résultat	6 331	10 635

La charge de sinistres généralement très faible a encore diminué (de CHF 5,1 millions) par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre désormais CHF 11,7 millions. Depuis plusieurs années, elle est inférieure aux attentes actuarielles calculées conformément aux bases tarifaires. Afin de répercuter cette évolution sur les assurés, Profond a revu le tarif de risque à la baisse en 2018.

Les dépenses sont supérieures d'environ CHF 8,6 millions au total par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'adaptation du taux d'intérêt technique et la reprise de nouvelles affiliations.

Processus de gestion

L'excédent est resté constant par rapport à l'exercice précédent à CHF 1,5 million.

Au cours de l'exercice sous revue, les recettes découlant des cotisations ont augmenté proportionnellement plus fortement que les frais administratifs. ce qui est à imputer principalement aux produits des nouvelles affiliations. Au total, les contributions aux frais administratifs représentent environ 64 % des recettes du processus de gestion, alors que la rémunération des courtiers et les commissions de vente atteignent près de 36 %.

En revanche, les frais administratifs moyens par personne assurée ont pu être abaissés grâce au nombre plus élevé d'assurés et en dépit de dépenses quelque peu plus importantes. Cette réduction est due notamment à une hausse de l'efficacité au sein de Profond. Pour l'exercice sous revue, les frais administratifs se sont ainsi élevés à CHF 331.- (exercice précédent : CHF 346.-).

Processus de gestion (en milliers de CHF)

	2019	2018
Cotisations	4 713	4 281
Rémunérations des courtiers	2 120	2 810
Commissions de vente incluses dans le calcul Adhésions gérées directement	11 993	10 441
Contributions aux frais administratifs	18 826	17 532
Recettes des cotisations		
Total des recettes	18 826	17 532
Frais administratifs généraux	- 9 905	- 8 597
Marketing et publicité (distribution comprise)	- 2 814	- 3 219
Activité de courtage	- 4 713	- 4 281
Révision, experts et autorité de surveillance	- 212	- 219
Autres charges / produits	312	303
Frais administratifs	- 17 332	- 16 013
Total des dépenses	- 17 332	- 16 013
Total des dépenses	1 494	1 519

Profond

Siège principal

Profond Vorsorgeeinrichtung
Zollstrasse 62
8005 Zürich
058 589 89 81

Siège pour la Suisse romande

Profond Institution de prévoyance
Rue de Morges 24
1023 Crissier
058 589 89 83

info@profond.ch
www.profond.ch